



Communiqué de presse

FÉDÉRATION SUD ÉDUCATION

👉 WWW.SUDEDUCATION.ORG

✉ FEDE@SUDEDUCATION.ORG



Paris, le 09/12/2025

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANT·ES : MOBILISATION !

À l'occasion du 18 décembre, journée internationale des migrant·es, SUD éducation appelle à se mobiliser pour les droits des enfants étranger·ères, des personnes migrantes, et contre le racisme d'État.

Pour le respect des droits des enfants étranger·ères

Les enfants sont les premières victimes des politiques migratoires racistes. Les mineur·es isolé·es, parce qu'on remet en doute leur âge et leur scolarité, ne sont pas protégé·es et sont souvent privé·es de toit et d'école contrairement à ce que prévoit la loi. En 2022, il y avait 15 000 mineur·es isolé·es étranger·ères en France. Cet hiver, 250 jeunes dorment dans des tentes à Lyon et 400 à Paris. Leur scolarisation est empêchée ou retardée avec des procédures volontairement très longues. Il arrive même que l'aide sociale à l'enfance (ASE) déscolarise des mineur·s qui avaient réussi à se scolariser.

Les conditions de scolarisation sont aussi de plus en plus défavorables pour les élèves allophones. Selon l'UNICEF, l'Éducation nationale scolarise en 2021 plus de 70 000 élèves allophones. Depuis la création du dispositif UPE2A en 2012, le nombre d'heures allouées à des dispositifs adaptés pour ces élèves a baissé avec un manque de classes ouvertes dans de nombreux endroits. En 2024, 3300 élèves étaient en attente d'affectation. Un nombre conséquent d'élèves allophones sont également inclu·es en classe ordinaire.

Le manque de moyens de l'école se répercute sur ces enfants, qui ont vécu des parcours migratoires parfois difficiles ou traumatisants, qui sont sans logement, qui subissent le racisme au quotidien. Ils et elles se heurtent de plein fouet au délabrement de l'école publique et en sont les premières victimes.

Pour la titularisation de tou·tes les personnels sans condition de nationalité

Les personnes non ressortissantes de l'Union européenne ne peuvent actuellement pas passer de concours de la fonction publique. Cette clause de nationalité est injustifiée et xénophobe. Elle a des effets concrets sur les personnes étrangères travaillant dans l'Éducation nationale puisqu'elle les maintient dans la précarité sur la seule base de la nationalité. Elle renforce aussi les stéréotypes visant les étranger·es en leur réservant les emplois les moins valorisés socialement et par l'institution, pour lequel·les il n'existe pas de statut (AED, AESH). À l'inverse, SUD éducation revendique un principe simple : nous faisons le même métier, nous devons avoir les mêmes droits et le même statut.

L'urgence de la question du logement pour les migrant·es

Alors que l'Etat est censé garantir l'hébergement d'urgence inconditionnel, le nombre de personnes sans domicile s'élève à 350 000 selon la Fondation pour le logement et ne cesse d'augmenter d'année en année. Par ailleurs, nous ne pouvons parler du logement sans souligner le cas des territoires français hors d'Europe et en particulier de Mayotte où les conditions de logement et de vie, notamment des personnes migrantes, se sont encore détériorées après le cyclone Chido. Il est important de souligner que ces conditions extrêmement dégradées n'auraient jamais été acceptées sur un territoire européen de la France. Cette négation du droit au logement est le reflet de politiques racistes et xénophobes.

Une véritable considération des personnes immigré·es et le soutien à leurs luttes auto-organisées

Nous soutenons tou·tes nos camarades sans-papiers en grève pour leurs droits ainsi que toutes les luttes de travailleur·euses précaires dont beaucoup sont issues de l'immigration.

Nous pensons aussi à la coordination nationale des mineur·es isolé·es en lutte qui se bat pour l'accès au logement, l'accès à la scolarisation et la présomption de minorités dans de nombreuses villes de France.

Dans les universités, beaucoup d'étudiant·es, comme l'extension du Réseau universitaire sans frontières (RUSF) le met en évidence, et de travailleurs·euses, souvent celles et ceux qui s'occupent du ménage, des cantines, des travaux – comme par exemple celui d'enlever l'amiante-, etc. sont aussi des migrant·es, sans ou avec papiers, et sont l'objet de nombreuses discriminations. La multiplication des frais d'inscription à l'université pour les étudiant·e.s étranger·es ainsi que la suppression des aides personnalisées au logement (APL) pour ces étudiant·es décidées récemment par le gouvernement en constituent une claire manifestation.

Pour toutes ces raisons, SUD éducation appelle à rejoindre les manifestations et mobilisations, y compris par la grève, des 14 et 18 décembre pour la journée internationale des migrant·es.